



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CCAS

Extrait conforme

Session du **1^{er} trimestre 2026**
Séance du **3 Février 2026**

L'an deux mille vingt-six, le trois février à 18h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SILLINGY, dûment convoqué le vingt-sept janvier 2026, s'est réuni en session ordinaire au siège de ses séances en Mairie, sous la présidence de Yolande BAUDIN, vice-présidente.

Nombre de membres en exercice : 15

Secrétaire de séance : Christine PEPIN

	Présent	Absent	Pouvoir donné à
Yolande BAUDIN	X		
Carole BERNIGAUD		X	Mme Virginie POMMIER
Jérôme CHAMOSSET	X		
Véronique REY	X		
Séverine CARTIER	X		
Mireille CORBET		X	Mme Yolande BAUDIN
Alain GIMENEZ	X		
Odile GODDET		X	
Catherine MELAINE		X	
Christine PEPIN	X		
Virginie POMMIER	X		
Martine RABEAU		X	
Patrick RAPHOZ		X	
Isabelle RAVIER	X		
Yvan SONNERAT		X	

Délibération N°2026-04 **DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le code général des collectivités territoriales

ENTENDU l'exposé de Mme la vice-présidente, selon lequel :

Un débat d'orientation budgétaire (DOB) est obligatoire, avant le vote du budget, dans les communes de plus de 3 500 habitants. Il doit se tenir moins de deux mois avant ce vote, mais ne donne pas lui-même lieu à un vote.

Le D.O.B. a pour objectif de fixer les grandes orientations en matière de fonctionnement et d'investissement au regard de la situation financière de la collectivité, tout en l'inscrivant dans des perspectives plus larges.

Un rapport sur les orientations budgétaires (R.O.B.) servant de base au débat est joint en annexe de la présente délibération. Ce rapport reprend différents éléments de contexte, la présentation de la stratégie financière du CCAS au service de ses habitants et de l'économie locale.

Mairie de Sillingy



➤ Il est proposé au Conseil d'Administration :

- De prendre acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2026 sur la base du rapport annexé à la présente délibération

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après en avoir délibéré

Nombre de votants	8
-------------------	---

POUR(S)	CONTRE(S)	ABSTENTION(S)
8	0	0

Article 1 :

Prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2026 et de l'existence du rapport d'orientation budgétaire.

Article 2 :

Autorise Madame la Vice-Présidente à signer tous les actes s'y afférent.

Délibéré en séance, à SILLINGY, les jour, mois et an susdits.

La Vice-Présidente
Yolande BAUDIN

Le secrétaire de séance,
Christine PEPIN



Délibération exécutoire le
De sa transmission en Préfecture le :
De sa mise en ligne le :